

Bob Denard

A full-page photograph of Bob Denard, a French mercenary leader, walking outdoors. He is wearing a dark military cap, a camouflage jacket over a black t-shirt, and dark trousers with a belt. He is holding a handgun in his left hand. The background shows a white building and trees.

Corsaire de
la République

Robert Laffont

Le dernier baroud

Après avoir passé trois mois avec moi à Pretoria, Marquès décide finalement de rentrer en France, où il n'est nullement inquiété, tandis que Siam choisit de demeurer en Afrique. Secret de nature, il ne me dira rien de sa nouvelle vie, et je ne lui poserai aucune question.

Mais, alors que Siam allait simplement rendre visite à sa famille en France, il est arrêté, ainsi que Marquès. Estimant que le climat va encore se détériorer, mon avocat me conseille d'aller m'installer en Amérique du Sud. Bien entendu, je refuse une telle extrémité.

J'ai accepté que Pierre Lunel, auteur d'un livre remarqué sur l'abbé Pierre, écrive un ouvrage sur ma vie. Jouant le jeu de la promotion de cet ouvrage, j'accepte de recevoir à Pretoria une équipe de « Ciel, mon mardi ! ». Durant la préparation de mon intervention en direct, relayée par satellite, on me conseille de me mettre en rapport avec maître Soulez-Larivière, un avocat spécialisé dans les affaires de grand secret, qui vient de défendre les protagonistes de l'affaire Greenpeace. Je préviens maître Alexandre, qui ne voit pas d'inconvénient à ce que je change d'avocat. Son confrère me rend visite à Pretoria. Trois jours durant, nous faisons le tour de la situation.

— Ne bougez pas, me conseille maître Soulez-Larivière en me quittant. Laissez-moi le temps de prendre mes informations.

Peu de temps après, l'avocat revient à Pretoria et m'annonce qu'il est prêt à assurer ma défense. Je lui demande ce que je risque en rentrant en France. Il me répond que je serai incarcéré pendant une période de deux à six mois. Dès lors, ma résolution est prise.

Le 2 février 1993, j'embarque à bord d'un avion d'Air France. Dès mon arrivée à Roissy, on me passe les menottes. Je me retrouve à la prison de la Santé, cellule 223 de la 3^e division. Comme maître Soulez-

Larivière m'assure que tout ceci est dans l'ordre des choses, je ne me fais pas trop de souci.

Lorsqu'on me conduit, menotté, au palais de justice, je ne sens aucune hostilité à mon égard. Quelques personnes me demandent même, au passage, de leur signer des autographes, ce que je fais difficilement avec mes mains entravées. Le juge m'accueille sans froideur excessive et me signifie mon inculpation pour l'affaire du Bénin.

— Si je suis revenu en France, lui fais-je remarquer après l'avoir écouté, c'est parce que j'ai entièrement confiance dans la justice de mon pays.

À la Santé, j'attends calmement que le temps passe. La date de mon procès est vite fixée. Dans l'après-midi du 5 avril 1993, je comparais devant la 14^e chambre correctionnelle. La salle d'audience est comble. Des dizaines de journalistes sont présents.

Comme ils sont mieux que quiconque à même de prouver que mon engagement au Bénin a été commandité par des chefs d'État, le colonel Robert et l'ambassadeur de France au Gabon, Maurice Delauney, n'hésitent pas à témoigner en ma faveur. Ils le font sans grandiloquence, sans un mot de trop, avec la précision dont usent les hommes qui savent vraiment ce que « raison d'État » veut dire.

— Monsieur le président, lance le colonel Robert, Bob Denard a toujours agi avec, au moins, le feu orange de nos services.

L'ancien de la Piscine précise sa pensée :

— Il y a trois genres d'action pour la DGSE : celle que le service exécute lui-même, celle qu'il fait faire et celle où la France ferme les yeux, tout en appuyant l'opération quand cela sert ses intérêts. L'action pour laquelle Bob Denard est aujourd'hui jugé entre dans cette troisième catégorie.

Maurice Delauney confirme que j'ai bien reçu l'aval tacite du gouvernement pour monter l'attaque contre Kérékou. Il ajoute que j'ai « constamment servi les intérêts de la politique française en Afrique ».

Jacques Foccart n'est pas présent à l'audience, mais il a tenu à me défendre par écrit. Pendant qu'on lit sa déclaration, je cille en apprenant qu'il n'aurait jamais été en relation directe avec moi. Toutefois, j'apprécie qu'il admette tout de même avoir toujours été tenu au courant de mes activités et, surtout, qu'il proclame que je suis « un homme honnête, un patriote qui a servi son pays ». Enfin, les généraux Janou Lacaze et Paul Aussarresse ont également adressé un témoignage écrit au tribunal, affirmant que j'ai « toujours servi la France ».

Comme les autres avocats de la partie civile, le Béninois Robert Dessous ne peut rien contre tant d'évidences. Je suis condamné à une peine de principe de cinq ans de prison avec sursis, et sors libre du tribunal. Puisque les services secrets m'ont si bien aidé, et notamment

Jacques Foccart, dont l'ombre tutélaire a sans doute pesé sur les débats, je décide de ne pas multiplier les déclarations à la presse. J'accepte simplement de participer au journal télévisé de Patrick Poivre d'Arvor.

Dans les mois qui suivent, les Comores se rappellent bien souvent à mon souvenir. Les fils d'Abdallah y sont emprisonnés, en même temps que beaucoup d'anciens proches collaborateurs de leur père, et que la plupart de mes anciens officiers et sous-officiers. Saïd Djohar ne garde le pouvoir que grâce aux coopérants français, qui répriment durement deux tentatives de coup d'État. En 1994, Max Vieillard, un ancien officier qui se faisait appeler Servadac, trouve la mort à Anjouan au cours de l'une de ces tentatives, fomentée pour le compte de Mohammed Taki.

Même si je reçois de nombreux appels au secours pressants, dont certains émanent de personnalités qui m'ont jadis combattu, je ne suis pas pressé d'entreprendre une nouvelle aventure dans l'océan Indien. D'autres pays d'Afrique, enflammés par des guerres tribales, attirent mon attention. Les projecteurs de l'actualité sont braqués sur le Rwanda. Depuis la mort du président Juvénal Habyarimana, les ministres rwandais font savoir qu'ils redoutent un véritable génocide. Les services français, avec lesquels je suis en contact, s'inquiètent eux aussi de la situation. Ils n'y voient malheureusement pas plus clair que moi dans le drame qui se joue au cœur de l'Afrique, et qui va embraser la zone.

Je suis prêt à aller plus loin au service du Rwanda lorsque, trois mois après la mort de Max Vieillard, des amis de Mohammed Taki me demandent de monter une nouvelle opération à Moroni. C'est alors que j'apprends qu'une opération concurrente est en train de se mettre sur pied avec Patrick Ollivier, dont les hommes, principalement des mercenaires croates, ont été regroupés à Dubrovnik.

J'hésite d'autant plus à retourner aux Comores que je me suis engagé, auprès du juge d'instruction qui m'a remis en liberté provisoire, à ne pas me déplacer sans l'en informer. Mais les amis de Taki et la famille Abdallah me supplient d'intervenir au plus vite. Les emprisonnés de Moroni, dont je sais par Amnesty International et la Ligue des Droits de l'Homme qu'ils ont subi des tortures, viennent en effet d'être condamnés à mort. Dès lors, je décide d'aller leur porter secours.

Après avoir réuni les fonds nécessaires au montage de l'opération, j'installe un bureau à Ormesson, au-dessus de la banque du Portugal. Avec une poignée de fidèles enthousiastes qui jouent les employés modèles, je fais le tour de tout ce qu'il est possible de tenter afin de délivrer les prisonniers et de mettre fin au régime brutal et corrompu de Djohar ainsi qu'a pu en attester la déplorable affaire Intertrade.

L'opération Atlantide ayant été couronnée de succès en mai 1978, c'est tout naturellement à une manœuvre de ce type que je m'arrête. Il me faut d'abord trouver le bateau adéquat. Après avoir visité une bonne demi-douzaine de ports, c'est à Narvik, au nord de la Norvège, que je dénicher enfin le *Tell Elkabel*, un ancien câblier algérien long de soixante-trois mètres, qui, depuis sa réforme, appartient à l'État norvégien. Je l'achète par le biais d'une société d'armement panaméenne et le fais conduire au chantier hollandais de Ribberkerk, proche de Rotterdam. Il est immatriculé sous le nom de *Vulcain*, et doté de nouvelles cuves à mazout lui permettant trois mois d'autonomie en mer.

Pendant l'été 1995, une douzaine de volontaires nous rejoignent, dont une femme, chargée de la cuisine à bord. Grâce à elle, mon équipage au look plutôt militaire attirera moins l'attention. C'est dans ce but que j'ai accepté de l'embarquer, et aussi parce que, contrairement à certains vieux loups de mer, je considère que les femmes sont aussi aptes à naviguer que les hommes. En attendant les ordres, l'équipage s'adonne aux travaux d'aménagement. Il remplit si bien sa tâche que je reçois les félicitations des agents portuaires venus inspecter le bateau.

J'ai trouvé sans difficulté, chez des revendeurs français et belges, des armes démilitarisées que nous remettons facilement en ordre de marche. Le marché des collectionneurs est prospère, au point que je n'ai aucune peine à me procurer des armes si modernes que les unités de choc de l'armée française n'en sont pas encore dotées ! Soucieux d'éviter une effusion de sang, je me procure aussi, tout à fait légalement, des armes de chasse avec des balles en caoutchouc.

Lorsque le *Vulcain* prend la mer, avec douze volontaires, je reste à quai. Je rejoins le bord un peu plus tard, aux Canaries, avec dix-huit autres hommes. Ayant créé, cette fois, une société fictive de recherches d'épaves aux Philippines, j'envisage d'emprunter le canal de Panama. Mais les vents nous sont si favorables que je décide de passer par le cap de Bonne-Espérance. Lorsque nous le doublons, très au large, nous sommes survolés par un DC3 de la Marine sud-africaine, qui a toujours en charge la zone maritime de la région. L'avion effectue deux passages, puis bat des ailes en s'éloignant, ce qui signifie que tout est clair.

Dans la nuit du 27 au 28 septembre 1995, nous atterrissons au nord de Moroni, face à la crique balisée où mes contacts prévus, trois hommes et une femme, nous attendent. Je passe une tenue camouflée pour les rejoindre en Zodiac avec le premier groupe de commandos.

Mes hommes connaissent si bien les objectifs que l'attaque se déroule comme nous l'avions imaginé, à la seconde près. Les fils téléphoniques

sont coupés près de la mosquée, d'où sourd la même lueur jaune que dix-sept ans auparavant.

Tandis que je demeure en arrière-garde afin d'assurer la liaison radio, les deux premiers groupes s'emparent des postes de garde du camp de Kandani. Le troisième encercle la résidence du président Djohar, dans le village de Sudjini. J'entends quelques coups de feu, puis le chef de groupe m'annonce que l'objectif est passé sous notre contrôle. La facilité avec laquelle nous avons pu nous rendre maîtres de la situation s'explique par le fait que nous possédions le nom de code du capitaine Rubis, en charge de la sécurité du président des Comores : il s'agissait de « Stanislas ».

Une fois mes hommes dans la place, je les y rejoins et me dirige, avec l'un de mes officiers, vers les appartements de Djohar. Je le trouve au lit avec son épouse. Une fois qu'il a compris ce qui se passait, et après s'être d'abord caché la tête sous les draps, comme apercevant un fantôme, le président se reprend et fixe, incrédule, le volontaire qui m'accompagne.

— Vous me reconnaissez ? lui demande ce dernier.

Encore mal éveillé, Djohar hésite.

— Je suis l'époux de Bahia, précise mon compagnon.

— Ah oui, je vous reconnais, fait le chef d'État. C'est vous qui avez épousé une cousine de ma femme.

C'est alors que j'interviens.

— Et moi, président, vous me reconnaissez ?

Djohar fait une grimace dubitative et hausse les épaules. Je m'approche de lui. Il sursaute.

— Ah oui ! Oui, je vous reconnais. Vous êtes Bob Denard ! J'aurais pourtant dû me méfier de vous.

Je lui réponds :

— Vous avez raison, je suis bien Bob Denard. Je suis revenu aux Comores afin de libérer mes enfants.

— Vos enfants ! Mais ils ne sont plus ici !

— Et les fils d'Abdallah, alors ? Et Ayouba Combo, qui servait sous mes ordres à la garde ? Et tous les autres que vous gardez en prison et que vous avez fait torturer ?

Considérant qu'il est temps de mettre un terme à cette conversation surréaliste, je demande à Djohar de se préparer à me suivre. En effet, la foule de villageois en colère qui s'est spontanément rassemblée autour de la résidence menace sa sécurité. Une fois qu'il s'est habillé, je le fais conduire sous bonne escorte au camp de Kandani. Quant à sa femme, je l'accompagne chez sa fille, à l'autre bout de la ville.

À l'aube, tous mes objectifs ont été enlevés, à l'exception du bâtiment de la radio où s'est organisée la résistance. Je n'ai d'autre possibilité que de donner l'ordre d'assaut. La position cède au prix d'un mort de notre côté, un Comorien qui s'est tout de suite rallié à la cause de Mohammed Taki.

Moroni étant désormais contrôlée, je commence à m'inquiéter des réactions de l'opposition. Le prince Kemal me reçoit, ainsi que la veuve du président Abdallah. Oubliant la plainte qu'elle a déposée puis retirée, elle me serre dans ses bras en psalmodiant une litanie de mercis après que j'ai libéré ses deux jumeaux, Cheik et Abderramane.

Le capitaine Ayouba Combo, que je suis personnellement allé chercher dans sa cellule, prend, comme nous l'avions prévu, la tête d'un Comité de transition militaire. Épaulé par son adjoint, le lieutenant Saïd Mohammed Lava, enfin sorti du maquis où il était depuis 1992, le capitaine Combo annonce la prochaine formation d'un gouvernement civil et des élections.

— Je demande à la France, annonce-t-il dans son premier communiqué officiel, de s'abstenir de toute réaction. Aucun ingérence malheureuse ne doit venir enrayer le processus démocratique en cours !

Alain Juppé annonce par deux fois que la France n'interviendra pas aux Comores. Pourtant, l'ambassadeur de France à Moroni, Didier Ferran, s'est empressé de pousser le premier ministre, Caabi el-Yachroutu, à s'autoproclamer président de la République. Dès lors, il est clair que la France a résolu de se débarrasser du président Djohar.

Je décide malgré tout de ne pas brusquer les choses. La réaction des gendarmes comoriens me préoccupe en effet beaucoup plus que celle des ministres de Djohar, qui se sont repliés sur ce petit coin de terre française qu'est l'ambassade.

Très vite, je me rends compte que celui qui mène la danse est le lieutenant-colonel Kister, un ancien nageur de combat qui assurait jusque-là la sécurité du président Djohar. Je le rencontre à deux reprises. Comme il se fait menaçant, nous ne communiquons plus que par le petit poste Motorola qu'il m'a remis à cet effet.

Devant l'incohérence qui règne à Moroni, je contacte Jacques Foccart plusieurs fois par jour. Il me demande de mettre sur pied un directoire, comme en 1978, afin d'assurer la continuité du pouvoir.

Des dizaines de journalistes débarquent à Moroni. Le ministère sud-africain des Affaires étrangères me demande ce que je compte faire pour garantir la sécurité des touristes qui résident à l'hôtel Galawa. Je réponds qu'ils ne risquent absolument rien et que seuls les communiqués de l'ambassade de France pourraient les apeurer.

J'ai comme un arrière-goût de fiel au fond de la gorge lorsque mes observateurs m'annoncent que des fantassins français ont finalement

débarqué de chaque côté de Moroni. Plus que jamais, j'entends rester fidèle à mon serment de ne pas faire ouvrir le feu sur des soldats français. Lorsque des mouvements d'hélicoptères et de bateaux me font deviner une attaque imminente, je laisse rentrer une cinquantaine de journalistes dans le camp de Kandani afin qu'ils soient aux premières loges.

En dépit de la menace qui se précise, je décide de passer la nuit auprès de Djohar, dans la villa du camp de Kandani. Alors que le médecin qui a débarqué avec moi et un officier belge partagent une chambre, je m'installe dans la pièce contiguë à celle de notre protégé, que les habitants du village de Sudjini ont voulu lyncher.